



FRAUDE LIÉE AU BESOIN URGENT D'ARGENT - ARNAQUE DES GRANDS-PARENTS

Les fraudeurs ciblent les aînés en appelant et en se faisant passer soit pour des membres de la famille prétendant être en difficulté, soit pour la police ou encore des officiels du système de justice déclarant qu'un/e proche, un petit-fils ou petite-fille est en difficulté et a besoin d'argent immédiatement. **Les victimes sont avisées qu'il y a une ordonnance de non-publication et qu'elles ne peuvent parler à quiconque.**


PROTÉGEZ-VOUS




Les fraudeurs...

 **Appellent et réclament un paiement immédiat pour la caution ou des amendes afin d'éviter la prison**

RAPPELEZ-VOUS! La cour ne demande jamais un paiement en argent liquide pour libérer une personne sous caution et exige toujours que la personne comparaisse devant le tribunal.

 **Prétendent être un/e avocat/e, la police ou un membre de la famille qui se trouve dans une situation d'urgence et demandent de l'argent**

Méfiez-vous des appels exigeant que vous agissiez sans tarder. **Raccrochez!** Appelez le service de police de votre localité et contactez directement le membre de la famille.

 **Demandent de l'argent liquide et envoient des messagers pour récupérer l'argent ou demandent à la victime d'expédier l'argent par un service courrier ou en cryptomonnaie**

N'envoyez jamais de l'argent liquide, de la cryptomonnaie ou toute autre somme à des individus inconnus, des adresses non-vérifiées ou des comptes bancaires.

Si vous pensez que vous êtes victime de fraude contactez le service de police de votre localité et le **centre antifraude du Canada** :

1 (888) 495-8501 / centreatifraude.ca

La fraude: Identifiez-là, signalez-là, enrayerez-là.